



## DELIBERATION

N° 01

Conseil d'administration du mercredi 11 février 2026

- - - - -

Le mercredi onze février deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois février deux mille-vingt-six, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 3 février 2026

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

**Présent.e.s** : M. Joël LE BOLU, M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Lucien LERAY, Mme Françoise JAMIN, Mme Carole DAINNE, Mme Marika VAN HAAFTEN, Mme Florence LEFFRAY.

**Absent.e.s et excusé.e.s** :

Mme Martine LAUNAY a donné procuration à Mme Marika VAN HAAFTEN ;

M. Marcel LE BORGNE a donné procuration à M. Jean-Pierre PRIGENT ;

M. Claude DROUET a donné procuration à Mme Valérie DUMONT ;

M. Gilbert VALLEE a donné procuration à M. Lucien LERAY ;

M. Thierry FOURNIER excusé.

Secrétaire de séance : Madame Marika VAN HAAFTEN

I – EXAMEN ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 NOVEMBRE 2025

Rapporteur : M. LE BOLU

Le compte-rendu de la réunion du 6 novembre 2025 est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Discussion

Monsieur le Président commente le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 6 novembre 2025.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le procès-verbal du 6 novembre 2025.

Présents : 8 / Votants : 12 / Abstentions : 0 / Pour : 12 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Joël LE BOLU

La secrétaire de séance,  
Marika VAN HAAFTEN